

Communiqué du commissaire de Swissmetal Industries SA aux créanciers et aux médias

**Prolongation du sursis concordataire définitif de 12 mois**

Berne, le 13 août 2012. Le juge compétent du Tribunal de district de Dorneck-Thierstein a, par décision du 13 août 2012 qui a entrée en force de chose jugée, approuvé la requête du commissaire définitif, Dr. Fritz Rothenbühler, ainsi que de Swissmetal Industries SA concernant la prolongation du sursis concordataire de 12 mois, à savoir jusqu'au 21 septembre 2013.

La prolongation permettra notamment au commissaire de continuer les activités industrielles sur les deux sites et le processus de vente ainsi que de poursuivre les préparatifs en vue de l'assemblée des créanciers.

**Pour de plus amples informations**

- Site Web du commissaire: [www.sachwalter-swissmetal.ch](http://www.sachwalter-swissmetal.ch)
- Dr. Fritz Rothenbühler, Wenger Plattner, téléphone 031 357 00 00